

## CONCOURS EXTERNE D'ATTACHÉ TERRITORIAL

SESSION 2024

### ÉPREUVE DE NOTE

#### ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

**Rédaction d'une note ayant pour objet de vérifier l'aptitude à l'analyse d'un dossier relatif au secteur de l'animation dans une collectivité territoriale.**

Durée : 4 heures  
Coefficient : 4

#### SPÉCIALITÉ : ANIMATION

### INDICATIONS DE CORRECTION

#### Sujet :

Vous êtes attaché territorial au sein de la Direction jeunesse de la commune d'Admiville (49 000 habitants) qui comporte un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) et une proportion importante de jeunes de 12 à 25 ans aux profils et besoins très divers.

L'équipe municipale souhaite repenser la politique jeunesse pour apporter des réponses adaptées aux situations diverses dans tous les aspects de la vie, et rendre toutes les jeunes actrices de la cité.

Dans cette perspective, la Directrice générale des services vous demande de rédiger à son attention, exclusivement à l'aide des documents joints, une note sur les enjeux actuels d'une politique jeunesse visant à répondre à la diversité de ces publics.

#### 1) Présentation du sujet

Travailler à répondre aux enjeux et aux besoins de toutes les jeunesse s'avère délicat. Il faut en effet dépasser les préjugés, prendre conscience de la pluralité des jeunesse, appréhender les enjeux dans tous les pans de la vie et proposer des actions que les publics cibles s'approprieront et pour lesquelles une évaluation sera mise en place.

La politique jeunesse questionne les équipes municipales, tant élues que techniciennes. Elle est particulièrement exigeante de par la complexité et la diversité des publics qu'elle concerne. Elle est aussi régulièrement bousculée par l'actualité qui interroge son efficacité et rappelle qu'elle doit être une priorité pour qu'un territoire et ses habitants vivent sereinement.

Pour répondre à la commande, le candidat devra reposer le contexte du public jeune dans toute sa diversité et examiner, à travers le dossier, les outils dont les collectivités peuvent se doter pour répondre à ces défis.

## **2) Analyse des documents du dossier**

### **Critères de sélection des documents**

Les documents du dossier doivent permettre au candidat de dresser un portrait de la jeunesse dans toute sa diversité. Ils lui permettront de croiser des données chiffrées et sociologiques, des regards d'horizons divers et d'élus, des plans d'action et des évaluations.

Le candidat découvrira tout au long de sa découverte du dossier des exemples concrets d'actions et de recommandations. Tous les documents sont récents (post 2020 et crise COVID).

**Document 1 :** « JeunesseS : Pouvoir de dire, pouvoir d'agir » (extraits) - *CESER Pays de la Loire* - Septembre 2022 - 9 pages

Ce document permet de dresser un portrait des différentes jeunesse avec ses grandes tendances comportementales et sociologiques.

**Document 2 :** « Projet Éducatif De Territoire 2024-2026 » (extrait) - *Ville de Belleville-en-Beaujolais* - 14 mai 2024 - 2 pages

Cet extrait de PEDT présente certaines actions d'une commune, mises en œuvres avec l'objectif de prendre en compte la diversité sociale et culturelle des jeunes : espace d'accueil et de rencontres pour les jeunes de tous horizons, véhicules dédiés et aménagés pour aller au plus près des publics jeunes les plus fragiles, conseil des jeunes, collectifs de jeunes, campus connecté, etc.

**Document 3 :** « Jeunes & engagé.e.s » (extrait) - *Forum Français de la Jeunesse* - Décembre 2020 - 2 pages

Cette association de jeunes apporte des informations clés sur l'engagement des jeunes, tant chiffrées que qualitatives. Elle décrypte les organisations jeunesse et a la volonté de donner des clés aux institutions pour favoriser l'engagement des jeunes.

**Document 4 :** « Pourquoi la Boussole des jeunes ? » - [boussoles.gouv.fr](http://boussoles.gouv.fr) - Consulté le 16 septembre 2024 - 1 page

Ce document présente un dispositif de l'État pour lequel les collectivités territoriales sont actrices. Il s'agit sur ce site d'apporter la lisibilité de tous les dispositifs mis en place sur un territoire à destination des jeunes pour faciliter leur appropriation.

**Document 5 :** « Les Cités éducatives - Un label d'excellence » - [citeseducatives.fr](http://citeseducatives.fr) - Consulté le 16 septembre 2024 - 2 pages

Le document présente le label « Cités éducatives » qui permet de renforcer les synergies entre acteurs pour le bien-être des jeunes.

**Document 6 :** « L'orientation après la 3<sup>ème</sup> : le guide » (extraits) - *Cité éducative Saint Nazaire* – Consulté le 2 octobre 2024 - 2 pages

Au-delà de la théorie du document précédent, ce document présente un exemple concret de ce qui peut être réalisé par différents acteurs d'un territoire pour apporter de la lisibilité aux jeunes, ici sur le champ spécifique de l'orientation.

**Document 7 :** « Émeutes de juin 2023 : comprendre, évaluer, réagir. Rapport d'information » (extraits) - François-Noël Buffet - Sénat - 9 avril 2024 - 2 pages

Ce document présente des extraits du rapport du Sénat sur les émeutes de juillet 2023. Il en explicite notamment les caractéristiques et propose des pistes d'actions.

**Document 8 :** « Politiques jeunesse et engagement des jeunes : les actions des intercommunalités » (extraits) - *Intercommunalités de France et ANACEJ* - Mars 2024 - 3 pages

Le document traite des politiques jeunesse et de l'engagement des jeunes au sein des intercommunalités, soulignant l'importance de la participation active des jeunes dans la vie publique. Il met en avant la diversité des jeunesse et la nécessité d'adapter les actions aux spécificités de chaque groupe.

**Document 9 :** « Convention Territoriale Globale 2023-2027 » (extrait) - *CAF et Ville de Mantes-la-Jolie* - 11 décembre 2023 - 2 pages

La Convention Territoriale Globale est un outil partenarial majeur, principalement entre la CAF et les communes. Celle de Mantes-la-Jolie présente un axe jeunesse qui permet au candidat de découvrir le plan d'action d'une politique jeunesse communale.

**Document 10 :** « Circulaire relative à l'élaboration du contrat de ville 2024-2030 dans les départements métropolitains » (extrait) - *Secrétariat d'Etat chargée de la ville* - 31 août 2023 - 5 pages

Le sujet précise qu'Admiville dispose d'un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV). Le renouvellement des contrats de ville est l'une des actualités 2023-2024. La méthodologie de son renouvellement est précisée dans une circulaire. Elle met à l'honneur la participation des habitants, ce qui est l'occasion pour une collectivité d'organiser l'expression des jeunes et de tenir compte de ce qu'ils auront à partager.

**Document 11 :** « Population par sexe et groupe d'âges » - *INSEE* - 16 janvier 2024 - 1 page

Un document statistique qui permet de quantifier le public sur lequel le sujet se concentre.

**Document 12 :** « Enquête sur le service civique dans les services publics : état des lieux et bonnes pratiques » (extrait) - *Unis-Cité* - 2022 - 4 pages

Acteur majeur du service civique, Unis-Cité organise la mobilisation de volontaires pour des associations et des collectivités territoriales. De son expérience est née une enquête qui apporte des éclairages sur l'engagement des jeunes dans le service public ainsi que des pistes de bonnes pratiques qui pourront inspirer le candidat.

### **3) Proposition de plan détaillé**

**Avertissement :** il s'agit d'une proposition de plan. D'autres plans sont possibles, au correcteur d'évaluer dans quelle mesure le plan proposé restitue les principaux axes de questionnement et les principaux éléments du dossier et les articule de manière cohérente.

#### **En-tête**

**Rappel du cadrage :** la note doit adopter la forme suivante et reprendre les informations que le candidat trouve en première page du sujet dans la commande et la liste signalétique des documents au dossier.

Commune d'Admiville

Le 14 novembre 2024

#### **NOTE**

**à l'attention de** Madame la Directrice générale des services

**Objet :** les enjeux actuels d'une politique jeunesse visant à répondre à la diversité de ces publics

**Références** (mention obligatoire) :

« Circulaire relative à l'élaboration du contrat de ville 2024-2030 dans les départements métropolitains » - Secrétariat d'Etat chargée de la ville - 31 août 2023

#### **Introduction**

**Rappel du cadrage :** la note doit comporter une introduction d'une vingtaine de lignes, qui s'apparente à celle d'une composition ou dissertation (entrée en matière, reformulation du sujet, présentation de la problématique dans son contexte) et doit impérativement comprendre une annonce de plan.

**Éléments pouvant être abordés en introduction :**

- Les moins de 30 ans représentent près d'un tiers de la population française (**document 11**).  
**ATTENTION :** Le **document 8** mentionne qu'au 1er janvier 2021, les moins de 30 ans représentaient 11,7 millions de personnes en France. Cette information est incorrecte : il s'agit en réalité des 15-30 ans. Merci de ne pas en tenir rigueur aux candidats qui indiquerait cette information.
- La jeunesse contemporaine est plurielle, englobant des réalités sociales, culturelles et éducatives variées (document 1).
- Pour rester efficaces et répondre aux préoccupations communes et diverses de ces jeunesse multiples, les politiques jeunesse des collectivités territoriales doivent évoluer et se renouveler.
- La diversité des jeunes appelle en effet à des actions différencierées en matière d'éducation, de mobilités, de logement, d'engagement citoyen, d'accès aux services, d'égalité hommes/femmes... (**document 8**)
- Proposition de problématique : comment repenser les politiques jeunesse pour qu'elles répondent efficacement à la diversité des besoins et des aspirations des jeunes, tout en favorisant leur engagement et leur inclusion dans la société ?
- Annonce du plan.

## **Plan détaillé**

*Rappel du cadrage : le développement est organisé en parties et en sous-parties. Le plan est impérativement matérialisé par des titres comportant des numérotations en début des parties et sous-parties.*

### **I. (Re)découvrir toutes les jeunesse et leurs difficultés**

#### **A. Dépasser les préjugés sur les jeunes**

##### **1. Hétérogénéité des jeunes et nécessité de nuancer les classifications**

- Les sociologues utilisent des catégories sociopolitiques et statutaires pour classifier les jeunes qui ne représentent pas un bloc homogène par catégorie d'âge. Même au sein de chaque classification, chaque catégorie de jeunes peut elle-même être hétérogène en son sein (**document 1**).

- La « jeunesse invisible », définie par l'absence d'emploi, d'études ou de formation, est présente dans tous les milieux sociaux, contrairement aux idées reçues (**document 7**).

##### **2. Les attentes des jeunes face au travail et leur engagement**

- Les jeunes expriment des attentes vis-à-vis du travail différentes de celles des générations précédentes (recherche d'autonomie, de sens...). Toutefois, l'engagement professionnel demeure bien présent chez cette génération (**document 1**).

- L'engagement des jeunes ne se limite pas aux élections politiques. On observe une augmentation des formes d'engagement, notamment dans le bénévolat, les initiatives citoyennes, ainsi qu'une volonté croissante des jeunes femmes de contribuer à l'évolution de la société (**documents 3, 8**).

- Entre 2010 et 2021, le nombre de jeunes engagés dans un service civique a fortement augmenté, illustrant cette nouvelle forme d'engagement (**document 12**).

##### **3. Violences urbaines et marginalité sociale à nuancer**

- Lors des violences urbaines de juin 2023, il convient de nuancer la réalité de la situation socio-économique des émeutiers qui était globalement plus fragile et défavorisée : 60 % des personnes interpellées étaient des primo-délinquants, et trois quarts des mineurs déférés étaient inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur. Cette violence traduit davantage une colère à l'encontre des institutions sans revendications politiques claires. De plus, de nombreux émeutiers ont agi sous l'effet de groupe et par recherche d'adrénaline (**document 7**).

#### **B. Les difficultés rencontrées par les jeunes**

##### **1. Vulnérabilité économique, sociale et parcours de transition vers l'âge adulte**

- Les jeunes sont fortement touchés par le chômage, et plus de la moitié des personnes pauvres ont moins de 30 ans (**document 1**). Cette précarité économique, amplifiée par des difficultés à stabiliser leur vie professionnelle et personnelle, rend la transition vers l'âge adulte particulièrement complexe (**document 8**). La crise sanitaire de 2020-2021 a aggravé leur situation en détériorant leur santé mentale (**document 1**). Ces facteurs combinés limitent également leur participation à des activités bénévoles, rendant nécessaire une politique transversale visant à améliorer leurs conditions de vie (**document 3**).

##### **2. Manque de reconnaissance et d'intégration dans la vie publique**

- Les jeunes rencontrent un manque de reconnaissance de la part des générations plus âgées, qui les jugent souvent non crédibles. Cette perception limite leur intégration dans des instances décisionnelles comme les commissions d'attribution d'aides, où certains élus et professionnels restent réticents à leur inclusion (**documents 1, 8**).

##### **3. Inégalités spécifiques liées au genre**

- Les jeunes filles se sentent parfois particulièrement marginalisées. Elles sont d'ailleurs majoritaires parmi les bénéficiaires de l'aide alimentaire (**document 1**). Il existe également une division sociale marquée entre hommes et femmes, que ce soit dans l'engagement citoyen ou l'orientation (**document 1**).

## **II. Encourager la participation des jeunes et favoriser les collaborations pour des politiques jeunesse efficaces pour tous**

### **A. Impliquer les jeunes dans les politiques jeunesse**

#### **1. Développer la culture de la participation**

- La participation des jeunes ne doit pas être une fin en soi, mais plutôt un moyen d'améliorer l'efficacité des politiques publiques (**document 8**).
- La loi Égalité et Citoyenneté de 2017 impose d'inclure les jeunes dans la concertation au sujet des politiques jeunesse. Il est donc essentiel de promouvoir des espaces de participation tels que des conférences de l'action publique, des conseils de jeunes, des concertations... (**document 3**).

#### **2. Instaurer un climat de confiance**

- La participation effective des jeunes à l'amélioration des politiques jeunesse passe par un « dialogue structuré » entre les jeunes et la ville (**document 3**).
- Il est important de ne pas les infantiliser, de créer une dynamique de confiance et de savoir répondre aux interrogations (**document 8**). Il peut également être intéressant de former les jeunes à l'animation de réunions (**document 3**).

#### **3. Associer les jeunes au diagnostic et au fonctionnement des structures**

- Les jeunes peuvent être associés dès le processus de diagnostic. Il peut être intéressant de cartographie leurs besoins et les différents profils de jeunes de la collectivité (**documents 1 et 3**).
- Il est important d'associer les jeunes au fonctionnement des structures mises en place : centres sociaux, médiathèques... (préparation des programmes d'activités, par exemple). (**documents 2, 8**).

### **B. Développer des projets en lien avec les acteurs du territoire**

#### **1. Développer des synergies entre acteurs publics, privés et associatifs**

- Le label Cités éducatives, dans les quartiers prioritaires, vise à mieux coordonner les acteurs éducatifs (parents, collectivités, associations, services de l'État) pour renforcer l'accompagnement éducatif des jeunes et intensifier la prise en charge (**document 5**).
- Logique d'articulation des contractualisations pour développer la transversalité : participation des habitants souhaitée par les contrats de ville (**document 10**), élaboration d'un plan d'action lisible pour tous qui engage les parties prenantes sur le long terme (**document 9**).
- Les forums de rencontres entre partenaires renforcent les collaborations (**document 2**).

#### **2. Promouvoir l'engagement des jeunes**

- Développer l'engagement avec le service civique ou l'aide au projet en contrepartie d'un engagement citoyen (**documents 9, 12**)
- Accompagner et valoriser les collectifs de jeunes pour leur implication citoyenne (exemple du collectif environnemental « Green Team » (**document 2**)). Soutenir les projets portés par les collectifs grâce à des financements associés (**document 3**).

#### **3. Soutien aux jeunes « invisibles » ou éloignés**

- Lutter contre le non-recours en s'appuyer sur des dispositifs en ligne comme la Boussole des jeunes qui recense et simplifie l'accès aux services et droits disponibles pour les jeunes (**documents 2, 4**).
- Soutenir les jeunes en décrochage scolaire à travers des ateliers de révision, des bourses d'études, des guides d'orientation accessibles à tous (**documents 2, 6, 9**). Faciliter l'accès aux formations avec des dispositifs comme des « campus connectés » ou des permanences jeunes pour mieux les accompagner dans leur orientation (**document 2**)

- Déployer des dispositifs de proximité comme des services nomades ou des minibus de nuit pour des actions éducatives/sociales/sanitaires (**documents 2, 9**). Développer des actions pour faire venir les jeunes dans les espaces adaptés (**document 1**).

### **Conclusion**

*Rappel du cadrage : la conclusion est facultative. Elle peut toutefois utilement souligner l'essentiel, sans jamais valoriser des informations oubliées dans le développement.*